

## APTITUDES REQUISES POUR LES PROFESSIONNELS DE JEUNESSE ET D'ANIMATION ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE CHEZ LES PERSONNES VIVANT DANS LE MILIEU CARCÉRAL\*

Adolf MOTE,<sup>1</sup> Georges Gustave MBOE,<sup>2</sup> Vandelin MGBWA<sup>3</sup>

DOI: 10.52846/AUCPP.2024.1.06

### **Résumé**

*L'objectif de l'étude est d'analyser les aptitudes requises pour les professionnels de jeunesse et d'animation qui rendent compte de la construction identitaire des personnes vivant dans le milieu carcéral. Durant les situations de prise en charge des personnes en situation de précarité, les besoins de la situation et les besoins de la personne sont à prendre en compte (Kaës, 2022). Cerner la conceptualisation du tuteur dans sa gestion des interactions suppose la prise en compte de l'articulation entre les objectifs poursuivis, les règles d'action, de prise d'information et de contrôle qu'il mobilise. La dimension opérationnelle de la connaissance et l'implication subjective de la personne incarcérée sont nécessaires pour penser cette lecture du positionnement du tuteur. Il se pose alors la question des aptitudes requises pour le soutien en vue de mener à bien le dispositif d'accompagnement. De l'analyse des résultats, il ressort de cela que si l'étayage est l'ensemble d'outils permettant de faciliter le développement et le maintien de soi, ce processus nécessite pour celui qui le manipule certaines aptitudes requises telles que la neutralité, l'écoute active, l'authenticité/congruence, la connaissance de ses limites.*

**Mots-clés :** Milieu carcéral, Conseiller de Jeunesse et d'Animation, Étayage.

---

\*This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

<sup>1</sup>Clinical psychologist, Lecturer PhD, Human and Social Sciences Laboratory applied to permanent education, National Institute of Youth and Sports, Yaounde, Cameroon, e-mail address: adolfmotus@yahoo.fr, Corresponding author, ORCID ID: 0009-0001-6542-5734

<sup>2</sup>Organizational Psychologist, Senior Lecturer PhD, Philosophy and Applied Social Sciences Research Unit, University of Dschang, Cameroun, e-mail address: mboegustavegeorges@gmail.com, ORCID ID: 0000-0003-3393-2034

<sup>3</sup>Clinical psychologist, Full professor, Laboratory of psychopathology and clinical psychology, University of Yaounde 1, Cameroun, e-mail address: mgbwavandelin@yahoo.fr, ORCID ID: 0009-0001-3591-2611

## SKILLS REQUIRED FOR YOUTH AND ACTION PROFESSIONALS AND IDENTITY BUILDING AMONG PEOPLE LIVING IN PRISONS

### **Abstract**

*The aim of the study is to analyze the aptitudes required for youth and activity leaders, which reflect the identity construction of people living in a prison environment. When caring for people in precarious situations, the needs of the situation and the needs of the individual must be taken into account (Kaës, 2022). Identifying the tutor's conceptualization in his management of interactions means taking into account the link between the objectives pursued and the rules of action, information gathering and control that he uses. The operational dimension of knowledge and the subjective involvement of the incarcerated person are necessary for this interpretation of the tutor's position. This raises the question of the skills required for support in order to successfully carry out the support system. An analysis of the results shows that, while support is a set of tools to facilitate self-development and self-maintenance, this process requires the person handling it to have certain skills, such as neutrality, active listening, authenticity/congruence and awareness of their limits.*

**Key words:** *The prison environment, Youth and Action Counselor, Support.*

### **1. Introduction**

L'histoire du système carcéral au Cameroun s'inscrit dans une succession de méthodes de répression et de sanctions différentes les unes des autres (Ngono Bounoungou, 2014). Par le décret numéro 92/052 du 27 mars 1992, l'exécutif a réorganisé l'institution carcérale camerounaise. De ce fait, l'ensemble des dispositions réglementaires contenues dans ce décret et des moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'objectif poursuivi vont en principe être organisés avec cohérence et défaits de toutes formes d'ambiguïtés (Ngono Bounoungou, 2014 ; 2016).

Longtemps sous la compétence du Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), l'administration pénitentiaire est désormais rattachée, depuis 2004 au ministère de la Justice. Elle a pour rôle la mise en marge des individus ayant commis un crime ou un délit et de tenir à la disposition de la justice, les personnes en attente de jugement (les prévenus). Par conséquent, les individus sont condamnés puisqu'ayant commis une infraction reconnue par la justice ou des personnes en attente de jugement - soit des personnes en détention provisoire (prévenus), en attente ou en cours de jugement. Dans un rapport de la direction de l'administration pénitentiaire (2012), le nombre de détenus dans les prisons centrales du Cameroun s'élevait à 24 514 détenus, pour une capacité de 10 070 places, soit un lit pour deux personnes écrouées. Bien plus, le cadre n'est pas aménagé. Donc, le problème n'est pas simplement le surpeuplement, mais davantage l'étroitesse et la vétusté des lieux (Moté, Mbame & Nguidjo, 2022). C'est sans doute cette surpopulation et ses conditions qui ont amenés le législateur camerounais à instituer des réformes induisant le processus d'accompagnement des personnes écrouées. De ce point de

vue, l'environnement carcéral doit changer de perspectives et davantage insister sur l'accompagnement des personnes écrouées ; car une bonne prise en charge carcérale permet un bon épanouissement moral du détenu. D'après Foucault (1999), la prison est un miroir qui amplifie les différends de notre société. Pour lui la manière dont on traite nos détenus reflète alors notre considération de l'être humain.

Ce qui suppose que la prison n'est pas simplement une institution qui prive de libertés. Elle peut aussi se transformer en milieu de vie. Donc un garant méta social pour assurer la sécurité des personnes qu'elle héberge. C'est ce qui explique la volonté du législateur à travers le décret N° 92/052 du 27 mars 1992 portant régime pénitentiaire au Cameroun (RPC) mettent une emphase sur l'humanisation des prisons en matière de droits fondamentaux des détenus : l'hygiène alimentaire équilibrée, habillement, soins de santé adéquats. Pourtant, à l'observation, l'environnement carcéral continu d'être répressif. Tout se passe comme si la personne écrouée était une souillure, un objet impur (Ngono Bounougou, 2016).

Morales, (2022), reprenant les thèses de Bruner & Olson (1973), mettent en relief les fonctions de tutelle. Il s'agit de mise en place de moyens et d'attitude pour servir à établir une première catégorisation, en termes de fonctions de tutelle à partir d'observations. L'enfant étant en train de réaliser une tâche de construction qui, sans l'aide de l'adulte, demeurerait au-delà de sa compétence. C'est un soutien de mise en place de moyens pour servir d'appui de réconfort à quelqu'un. Selon Morales Morales (2022), la fonction de tutelle ici consiste à rendre l'autre autonome. Dans cette logique de la modélisation trifonctionnelle indispensable à l'aide et à la résolution des problèmes, modélisation qui inscrit le processus d'étayage dans un continuum entre l'instant où l'apprenant ne sait pas encore faire tout seul, mais est capable néanmoins de reconnaître le but à atteindre et celui dans lequel il sait presque tout faire seul mais a encore besoin du regard d'autrui pour juger de sa compétence.

Dans les situations de prise en charge des personnes en situation de précarité, deux invariants sont évidents à savoir : d'un côté la dimension opérationnelle de la connaissance et de l'autre côté, l'implication subjective de la personne (Kaës, 2010). Cerner la fonction de tutorat dans cette question des interactions suppose la prise en compte de l'articulation entre les objectifs poursuivis, les règles de l'activité de prise d'information et de contrôle qu'il mobilise et de comprendre en même temps les principes qui tiennent pour vrai, afin de penser cette nécessaire double lecture du positionnement du tuteur. Pour Kaës (2022), le groupe est appelé à assurer les fonctions dans le développement et le maintien de la vie psychique de l'individu contre la solidarité, la détresse, la peur contre les dangers et les attaques du monde interne, le groupe propose de ce fait, un système de protection et de défense en échange d'un contrat d'appartenance au groupe. Ainsi la prison apparaîtrait alors comme un outil de production de vie psychique et de valeurs morales.

En dépit des réformes de l'environnement carcéral, le modèle de tutorat reste le même et figé, faisant de la personne écrouée une personne hors norme, non conforme qu'il convient de normaliser sans pour autant tenir compte de ses aspirations. Le détenu, pour sortir de cette situation bouleversante où il est comme « perdu », recherche un second recours, du réconfort malheureusement auprès des

laissés pour compte, des personnes qui ont perdu le goût de la vie du fait de conditions d'incarcération. Aussi, la prison n'est-elle pas vécue comme une mise à l'écart, une mort par bannissement. À cet effet, la prison est vécue dans un état de solitude, une sanction sociale qui leur impose une marginalisation face à tous les privilèges sociaux. Ils ne sont plus en contact avec tout ce qui se passe dans la société. Leur insertion est encore plus difficile, voire impossible. Ils en tirent un sentiment de dévalorisation, de faible estime de soi. Il est nécessaire qu'avec eux interagissent des professionnels capables de les étayer dans le but de les aider à se redynamiser, à reprendre goût à la vie. Le détenu ne vit plus il végète parce qu'il dépend d'une marge de manœuvre, or vivre ne veut pas dire végéter. D'où le rôle des états. Pour Morales, (2022), citant les travaux de Bruner & Olson (1973), l'étayage vient redonner espoir à la personne.

## 2. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans un paradigme compréhensif qui recherche le sens et non pas la relation causale qui en cacherait le sens. Il s'agit de lire comment le sujet écroué fait en prison et comment et comment du fait de l'écrou, il aménage les conditions de construction, de protection et de valorisation de son identité. Quelles sont les logiques qu'il met en place lorsqu'il bénéficie d'un accompagnement psychosocial ? L'enquête s'est déroulée à la Prison Centrale de Yaoundé créé en 1968.

Pour retenir les sujets de l'enquête, la recherche a insisté sur un professionnel ayant un vécu considérable d'années de tutorat en milieu carcéral. Le professionnel prend en charge des personnes faisant face au quotidien à une double répétition massive que l'on observe d'une part, par l'omniprésence des manifestations telles que l'agressivité, les addictions aux substances psychoactives, aux jeux, la démotivation, la résignation (Castarède, 2003), mais aussi des troubles internalisés (Friedrich, Mendez et Mihalas, 2010) et externalisés (Ohan, Visser, Strain et Allen, 2011) qui se manifeste par la mise en évidence des rituels (Kapsambelis, 2017). Ce sont les personnes réunissant ces critères qui font partie de la deuxième partie de l'enquête. Il s'agit notamment de trois cas dont les comportements expriment cette double répétition.

Pour réaliser cette opération, nous avons procédé à l'analyse au cas par cas correspondant au modèle freudien. Ce modèle repose sur l'élaboration d'un cadre de référence auquel on confronte le contenu au texte. Ce cadre peut être établi à priori et se fonder sur des problèmes généraux indépendants du corpus particulier ou au contraire, être progressivement construit en cours de lecture et d'analyse. Les entretiens se sont déroulés au sein de la prison. Ils s'articulent autour de quelques thèmes principaux : **neutralité, empathie et accompagnement socio - affectif, connaissance de ses limites et construction identitaire.**

## 3. Présentation des cas observés

### 3.1. Mario et la crise d'humeur

Mario est un homme de 25 ans. Il est orphelin de père depuis l'âge de 16 ans et l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. Il est titulaire d'un Probatoire technique et

est inscrit en classe de terminale menuiserie. Condamné à 5 ans et 4 mois de prison, il avait été incarcéré avec comme motif une agression qui lui a valu 8 ans de probation. Mario est issu d'une famille nucléaire où la maman est seule responsable des enfants depuis le décès de son mari, elle exerce une petite activité commerciale pour subvenir aux besoins de la famille. Il a une idée vague de l'histoire de son géniteur qui n'a pas toujours été présent à la maison du fait de son occupation professionnelle, car celui-ci exerçait de son vivant dans un hôpital de la ville de Yaoundé. Après le décès de son père, Mario se voit obligé de jouer les premiers rôles dans la maison. Il va même pendant un certain temps, abandonner les études pour se lancer dans la vie active. Malgré la rudesse des épreuves auxquelles il était confronté, Mario va peu à peu sombrer dans des crises d'humeur et dans une dépression qui vont l'amener à s'orienter vers des amis avec qui il se livrera de temps en temps à la consommation des psychotropes sois disant pour oublier ses problèmes. Après qu'il ait passé deux années à la maison sans aller à l'école, sa maman va l'éloigner de ses mauvaises compagnies à Yaoundé et l'inscrire à l'école dans une banlieue la ville. Mais une fois de retour à Yaoundé pour les grandes vacances, très vite, les mauvaises habitudes reprendront le dessus. *« J'avais trouvé autre chose pour me distraire et passer mes journées. Cette autre chose c'était par exemple les jeux de hasard tels que le parifoot, le pari mutuel urbain camerounais. C'était aussi un genre de jeu de hasard chez nous qu'on appelle le tapé-tapé, le jambo »*. Mario affirme que ces moments qu'il passait en compagnie de ses amis lui procuraient des sensations incroyables. Ces nouveaux espaces transitionnels (Winnicott, 2000, cité par Athanassiou-Popesco, 2016) apparaissent comme un substitut du réel (déception) (Dubé cité par Bleger, 1966). Le cas n'avait pas seulement comme substitut les jeux de hasard. Mais aussi, chez lui on observait des formes de dépendances aux substrats psychoactives telles que l'alcool, la cigarette et parfois même le chanvre qu'il dissimulait dans les mégots de cigarette. Cette double dépendance aux jeux et à la drogue s'explique par le fait que Mario se sent à l'aise et oublie ses problèmes lorsqu'il les consomme.

Précisons que lors d'une bagarre de gang à laquelle il avait pris part, une personne agressée a perdu la vie. C'est comme ça que trois de ses camarades et lui-même ont été arrêtés. L'ensemble des procédures judiciaires et sa condamnation à huit ans de prison l'on conduit à la PCY.

### **3.2. Phily ou la perte de l'estime de soi**

Phily est un jeune homme âgé de 19 ans, enfant légitime, il est 2<sup>e</sup> dans une fratrie de cinq enfants. Originaire de la région du Nord-Cameroun, Phily depuis son enfance n'a jamais connu une vie aisée. Il abandonne définitivement l'école en classe de CM1 pour se lancer dans le petit commerce à l'âge de 13 ans. Après le décès de son père survenu par accident quand il avait l'âge de 9 ans, la maman de Phily, agricultrice et commerçante à ses heures perdues, a dû subvenir aux besoins de la famille toute seule. Phily affirme ceci *« pour la survie de la famille toute entière, chacun devait jouer un rôle et ceci du plus petit des enfants au plus grand »*. Il reconnaît par ailleurs que durant cette période de sa vie, sa sœur aînée devait nettoyer la maison et laver les assiettes, tandis que ses deux autres frères et lui

devaient puiser de l'eau pour approvisionner la maison. Il raconte entre deux larmes écrasées les circonstances du décès de son père, les conditions dans lesquelles il est arrivé à Yaoundé et les raisons qui l'y ont conduit. Le décès de son père occupe toutes les pensées de Phily : « *quand je pense à mon père, et à ma famille, je pleure chaque jour, je me dis que s'il était présent, il allait tout faire pour m'aider à m'en sortir* ». Il est dans l'impossibilité de fonder une amitié avec ses pairs parce que d'une part, il a une vie intérieure intense et triste on dirait qu'il s'est enfermé dans son univers seul avec ses problèmes, d'autres parts, il est repoussé par ses camarades de la prison à cause de sa présentation physique, il est très maigre, et présente certains symptômes de tuberculose parce qu'il tousse beaucoup. Ses camarades de cellule ont peur d'être contaminés, situation qui le plonge de plus en plus dans la solitude et la dépression. Phily ne sort presque jamais de sa cellule sauf pour une convocation ou pour aller chercher de quoi manger. Il avait quitté son quartier de Yelwa à Garoua pour la ville de Yaoundé grâce à un aîné qui le lui avait demandé. Une fois arrivé à Yaoundé, il a été accueilli par cet ami qu'il surnomme David l'attaquant. Après quelques semaines d'imprégnation, Phily sera introduit par son ami David l'attaquant dans une société de gardiennage située au quartier Biyem-assi. Après avoir effectué toutes les formalités du test de sélection, il sera placé comme gardien dans une société de micro finance de la ville. Il sera ensuite approché quelques mois plus tard par l'un des employés de cette structure pour faire un business qui devait leur rapporter gros. Il s'agissait comme il nous le dit, d'un détournement qui avait été effectué par cet employé dans cette micro finance. Phily devait trouver le moyen de camoufler cela en braquage ou vol contre une somme de cinq millions de francs CFA. Un deal qu'il refusa. Mais quelque temps après, Phily, qui avait au préalable reçu deux semaines de congés, était couché dans la chambre quand il entendit la voix de la femme de son ami David qui l'appela de l'extérieur. Une fois dehors, il aperçut trois policiers qui étaient venus le chercher pour un vol qui a eu lieu dans la nuit, dans cette micro finance. Une fois interpellé, Philippe a été mis en garde à vue pour des besoins d'enquête et quelques jours plus tard, déféré à la PCY pour vol à main armée.

### **3.3. Zen, l'enfant de la grand-mère**

Zen est un détenu âgé de 28 ans, enfant illégitime, il est le premier fils de son père qui a deux autres enfants avec son épouse légitime. Il a été dès son enfance pris en charge par sa grand-mère qui l'a élevé comme son propre fils, puisque sa mère l'a abandonné quand il avait trois mois. Les rapports qu'il entretient avec son père et ses autres frères sont plutôt tumultueux dans la mesure où son géniteur aurait abandonné sa mère dès qu'elle est tombée enceinte de lui. À l'âge de 9 ans, Ken se retrouvait parfois en train de passer quatre semaines voire plus, hors du domicile familial. Fort de cette attitude, son père décida de l'envoyer vivre chez sa tante du côté du quartier Ekounou à Yaoundé. Avec l'aide et le suivi rigoureux de sa tante, il obtiendra quelques années plus tard son certificat d'études primaires. Mais, la rigueur et le comportement intransigeant dans sa tante l'exaspéraient au point où Zen fuyait de temps en temps le domicile de sa tante pour rentrer retrouver sa grand-mère qui selon lui était la seule à pouvoir le comprendre. Il affirme que sa tante était très méchante : « *elle me réprimandait régulièrement* ». Zen a quitté son domicile

plusieurs fois durant son enfance et pendant son absence la famille était très souvent inquiète au point où à un certain moment, ça ne les dérangeait plus confit – il. En effet, au lycée Bilingue d'Ekounou où il était inscrit quelques années avant son incarcération, Zen faisait partie d'un gang de malfaiteurs qui avait la réputation de sévir dans certains quartiers de la ville de Yaoundé. C'est pendant une opération de cambriolage qu'il a été arrêté avec deux de ses complices. Il ne regrette pas son acte, au contraire il assume ce qu'il est et pense qu'il serait prêt à recommencer. Depuis qu'il est en prison, seule sa grand-mère est venue lui rendre visite. Actuellement, il dit ne plus vouloir gérer sa famille et considère comme un être sans famille, qui ne vit que pour lui-même et pour personne d'autre.

### **3.4. Michel, le tuteur débordé**

Michel est une jeune CJA qui travaille à la PCY depuis plus de dix ans. Célibataire et mère d'un enfant, elle est responsable du centre socio – éducatif bilingue et dit accueillir plusieurs types de détenus dans son centre. Il s'agit comme elle le fait savoir des bandits de grand chemin, des criminels qui ont commis plusieurs formes de crime à l'extérieur, des mineurs délinquants et récidivistes et surtout des hauts fonctionnaires accusés de détournement des fonds publics. « *La principale fonction du centre socio-éducatif c'est de s'occuper des détenus en situation de difficulté d'adaptation qui ont besoin d'une prise en charge particulière* ». Surtout les détenus mineurs qui se situent dans le processus de transition vers la vie adulte et qui dans des trajectoires de vie assez spécifiques, ont très vite plongé dans la délinquance. Selon elle, les mineurs détenus dont l'âge s'apprécie au moment de la détention, non de la commission des faits, ne sont pas des détenus comme les autres, du fait de leurs âges, leur évolution, le fait qu'ils soient encore sous l'autorité juridique de leurs parents imposent d'organiser de façon spécifique leur séjour de détention. Ce sont des êtres fragiles qui doivent être traités avec beaucoup plus d'attention. Ce sont des enfants qui ont vécu en rupture avec le cadre familial, qui n'ont pas connu l'amour de leur géniteur. Puisqu'il n'existe pas dans notre pays des établissements spécialisés pour mineurs, elle affirme qu'ils font tout ce qu'ils peuvent afin que leur séjour en ces lieux soit le mieux encadré, aussi pour qu'ils puissent bénéficier des conditions les plus favorables en termes d'encadrement éducatif ou de préparation du projet de sortie. Elle dit à cet effet : « *tout mineur incarcéré, même pour une courte durée, doit pouvoir exécuter son temps de détention dans les meilleures conditions possibles et notre travail doit répondre à cet objectif* ». Mais seulement, les réalités contextuelles et les enjeux environnementaux rendent parfois cet objectif quasi impossible.

## **4. Analyse des résultats**

### **4.1. Des effets de neutralité de l'action**

Il ressort des données que certains des sujets préfèrent rester dans leur coin, en retrait, isolés. C'est le cas de Phily qui pense ne pas être soutenu dans ses difficultés. Il dit à ce sujet : « *je ne me confie pas, je ne veux pas raconter ma vie* ». Son histoire est jonchée d'événement traumatique qui ne favorise pas une prise en considération du potentiel qui est le sien. Phily pense que sa vie est insignifiante

parce qu'il n'a personne sur qui il peut s'appuyer. Or, le principe de base de l'étayage, c'est l'attachement et l'accolement qu'un jeune a besoin quand il est en situation de crise pour connaître un développement social et émotionnel normal, de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soin de lui de façon continue. Alors que Ken est un détenu plutôt de type conventionnel qui assume pleinement sa situation de briguant et de délinquant. Il est reconnu au sein de la prison plus facilement par la cicatrice qu'il porte au visage et qu'il n'apprécie pas du tout : « *Certains prisonniers aiment trop se moquer de moi à cause de mes cicatrices, mais cela ne m'émeut pas* » dit-il. Selon lui cette cicatrice est une représentation sérieuse de la marque de son courage, de sa témérité : « *même si certains prisonniers se moquent de ma cicatrice, ils ont parfois peur de moi, parce que je ne plaisante pas avec eux* ». Il tend plutôt à bien s'imposer au sein de cette structure pénitentiaire, puisque son gang gère un important business de drogue au sein de la prison. Dans cette logique, l'on confond même son appartenance culturelle et identitaire. Il se sent vraiment à l'aise au sein cette structure. Mais seulement, ce sentiment de discrimination et de rejet à travers les propos injurieux lui rappelle la douleur de son passé traumatique, l'abandon de ses parents. Durant son enfance, il a eu envie de se confier, d'être aimé, d'être reconnu par ses pairs, ses frères et ses parents. Or, les déficits de reconnaissance sont souvent très fortement accentués pour les enfants, pour lesquels une rupture avec leur origine et leur appartenance à une communauté en pleine construction de leur personnalité et de leur identité, constitue un véritable traumatisme. Cependant, vu ce sentiment qu'ils décrivent et cet état émotionnel qui est le leur, on se rend compte que ce sont des êtres fragiles malgré leur apparence de délinquant, de bandit. C'est ce qui explique que Michel la conseillère veille à prendre des précautions et à garder sa neutralité pour ne pas sombrer dans la congruence. Car éprouver un réel et profond respect, ressentir vraiment des sentiments positifs vis-à-vis de l'autre sans crainte, quels que soient ses sentiments, éprouver de la confiance face aux capacités de l'autre à résoudre ses propres problèmes participent à la considération positive inconditionnelle et sont des attitudes favorisant les chances de changement.

#### **4.2. De L'empathie**

L'enquête révèle que Mario est un détenu conscient de sa situation et du futur comportement qu'il devrait adopter pour construire son insertion sociale. Bien qu'il ait décidé de manifester cette volonté à travers sa participation aux activités de suivi psychologique et d'outillage aux techniques de montage d'un projet professionnel, formation initiée par les CJA dans certaines prisons du Cameroun à l'exemple de la prison centrale de Yaoundé. Il reste tout de même que pendant ces formations, il est réceptif, inactif, la tête contre le banc et parfois il dort, rapporte une responsable des formations dans cette prison qui est membre de l'action chrétien pour l'abolition des tortures (ACAT). Cette formatrice nous laisse comprendre que Mario a un comportement très étrange, différent de celui de la plupart des prisonniers. Il a peur du chiffre sept. Le sens qu'il donne à ce chiffre est amusant mais pourtant très profond : « *le numéro 7 me fait penser à la houe, la machette, la hache* ». La houe, la machette ou la hache sont symboliquement les représentants d'instruments de



guerre. On lui a fait comprendre que l'un de ses grands-parents aurait été découpé à coup de machette lors d'un partage des champs laissés par leurs aïeux. Cette scène traumatogène lui est révélée par les cours de mathématique et la date quand il s'agit de 7, 17, 27 des mois. Ce qui fait qu'il est presque toujours en colère, irrité, parfois agressif lorsqu'un autre détenu lui adresse un propos déplacé. Le principal ennemi de Mario, c'est son image. Il ne s'apprécie pas, se dévalorise en laissant ses cheveux hirsutes (touffus) au point où ses camarades détenus disent qu'il sent le « bouc ». Il dit qu'il n'aime pas se mirer, que son objectif c'est de s'oublier et d'oublier tout ce qu'il a traversé comme événements douloureux. Mais aussi, il fait comprendre que quand il se regarde dans un miroir, il voit des gens avec des visages bizarres. Il dit : « *j'ai très peur de regarder le miroir, parce qu'ils toujours des gens que je vois, qui veulent me parler...* ». Pendant les séances de formations en entrepreneuriat avec les CJA, il est calme, ne s'agite pas, ne bavarde pas, la tête toujours légèrement baissée pour, selon lui, éviter le regard ou l'attention de quelqu'un. Il aime beaucoup se cramponner sur ses cahiers pendant que les autres sont à la pause. Contrairement à Mario, Phily bien qu'ayant vécu le même traumatisme qui l'affecte encore aujourd'hui, semble plus ouvert et plus réceptif pendant les séances de formation avec les CJA. Ainsi, le comportement que ces deux détenus décrivent, est lié à leur capacité à gérer à la fois les fissures dans ses cercles protecteurs, la diminution de leur capacité de représentation, l'altération de leur filtre culturel interne, les attaques de leurs propres pulsions destructrices et probablement le chaos de leurs identités personnelles. Il s'agit des sujets traumatisés par les mauvaises conditions dans lesquelles se passe leur détention. Privés des apports de protection familiale, ces détenus ont subi des dommages au niveau de leurs enveloppes protectrices.

#### **4.3. De la congruence et de la connaissance de ses limites**

Quand on observe les propos de Ken, on constate que le milieu carcéral même si c'est un espace de rééducation, il s'est imposé comme un modèle universel de sanction sociale et d'isolement des individus présumés dangereux. La mission de protéger la société, que la totalité des États accordent au système pénitentiaire, ne devrait pas se résumer à la seule mise « hors d'état de nuire » des criminels, des délinquants. Le fonctionnement ou la mise en œuvre du système pénitentiaire ne devrait pas être statique, ni faire l'objet d'un « copier-coller ». Le comportement de Ken est plus qu'évocateur de ce qu'il voudrait agir sur le détenu, plutôt que sur la structure. Certains délinquants sociaux malgré le fait qu'ils se retrouvent dans ces lieux ne prennent pas toujours la mesure des actes qu'ils ont posés et des conséquences à en tirer. Il est à noter tout de même que le fait que Ken ait été abandonné par sa mère et sa famille a eu un impact sur son comportement récidiviste. Ce qui induit chez lui un mépris envers les personnes qui l'entourent et qui peuvent l'aider à mieux comprendre sa situation. Contrairement aux autres détenus, il semble plutôt mieux s'intégrer au sein de la prison. Mais aussi, ce qui l'aide à aller de l'avant, c'est sa capacité à savoir qui il est, la connaissance de ses limites. À travers les activités qu'il mène, on peut constater que cet espace peut au lieu d'être un espace de redressement, être plutôt un environnement de développement du grand banditisme et de la délinquance. Ken affirme à ce sujet : « *ici aux chatières, chacun*

*bosse énormément pour survivre. En ce qui me concerne, je réussis à manger sans voler. Je ne m'apitoie pas sur mon sort comme certaines autres personnes* ». On constate de ce fait que la meilleure protection de la société devrait passer par la combinaison de plusieurs actions. Il serait inopérant, de nos jours, d'appliquer la sanction tout en négligeant la réinsertion sociale du délinquant. La sanction et la resocialisation du délinquant devraient être des actes de premier ordre pour les aider à renouer avec leur identité. Cependant, Mario bien qu'ayant pris conscience de sa situation constate que la sanction à lui infliger est presque parfois insupportable. L'environnement carcéral est parfois très difficile pour ces détenus. Il dit : « *Nous souffrons énormément, les conditions sont abominables et nos droits les plus élémentaires sont bafoués. La vie ici au « Kosovo » est insupportable, on l'appelle le camp de concentration, comme ceux des nazis* ». Il est quand même utile de rappeler que par rapport aux autres détenus, Mario à quand un niveau scolaire qui lui donne un avantage sur les autres. Il peut se projeter, réfléchir et décider de manière consciencieuse de son avenir. Le niveau scolaire des détenus semble jouer un rôle majeur dans la définition de leur comportement récidiviste.

#### **4.4. De La construction de l'identité**

Des observations de terrain et des entretiens menés auprès des sujets de cette étude, on constate que la construction identitaire est un processus de développement vocationnel par étapes, s'étendant sur toute la vie. Selon la logique de la formatrice et la logique sociale de fonctionnement des centres de détention, les détenus aspirant à une carrière professionnelle sont d'abord amenées à intégrer en eux-mêmes les valeurs sociales et entrepreneuriales qui fonderont leur émancipation dans les perspectives de la construction de leur soi professionnel. C'est le cas de Mario et Phily qui manifestent une grande volonté à vouloir apprendre et développer un projet professionnel. Cela s'explique pour Anzieu (2021), par le fait que la représentation d'un espace se construit à partir de la mise en place d'une limite qui va mettre en forme des liens possibles entre plusieurs parties de cet espace. Ce cheminement prend en compte plusieurs tâches liées au concept de soi chez les individus. Elles constituent des normes liées à des impératifs physiologiques, psychologiques et sociaux relatifs à des compétences sociales, des attitudes et des conduites qu'ils doivent adopter. Dans le cadre de ces détenus, les logiques d'actions qui favorisent leur insertion dans le monde du travail se font en accord avec les processus motivationnels qui font appel à des besoins, mais ceux-ci sont alors en interactions avec des représentations cognitives, notamment relatives à la valeur du but et aux capacités à les atteindre. C'est ainsi que la force motivationnelle qui les pousse à l'action dépendra de trois facteurs : la résultante de deux besoins, le besoin de réussite qui pousse à l'action et le besoin d'éviter l'échec (anxiété) qui incite plutôt à ne pas agir, l'évaluation de l'importance de la réussite et de l'échec, l'estimation de la probabilité de réussir ou d'échouer. De ce qui précède, l'on peut aussi affirmer que la construction identitaire en milieu carcéral n'est pas une chose aisée. Pour Michel, l'atteinte de cet objectif suppose que les détenus se décident à évoluer en vase clos. Ken par exemple fait partie d'un gang au sein de la prison qui a une très mauvaise influence sur lui. Parfois, même si la CJA a toute la volonté du monde et se

déploie dans tous les sens pour les conduire vers une construction identitaire plus valorisée, il peut s'avérer que quelques fois, son travail est mis en déroute par d'autres détenus qui vont à la fin du processus thérapeutique récidiver. Et comme le dit Michel, c'est très récurrent. L'adolescence est une phase de construction de l'identité, une période où l'individu doit élaborer ses premiers choix. Ces « tâches » correspondent à un processus développemental d'individuation et répondent dans le même temps à une injonction sociale, représentée notamment par les paliers d'orientation et les formulations de choix qui les accompagnent. Les trois cas interrogés sont en mal de repère. Le soi en construction est particulièrement mis à rude épreuve au sein de la prison.

## 5. Discussion

Le but de cette étude était d'analyser les aptitudes du professionnel de jeunesse et d'Animation qui rendent compte de la construction identitaire des personnes vivant dans le milieu carcéral. Les résultats obtenus à l'issue des entretiens montrent que certains facteurs tels que la neutralité, l'empathie, la connaissance des limites du CJA sont importants dans la construction de l'identité chez les personnes vivantes dans le milieu carcéral. Ces résultats s'inscrivent dans la logique de ceux de Moro (2010) et Thibaudeau (2006, p. 98). Pour Moro (2010), les parcours de ces jeunes ont souvent été empreints de multiples ruptures et abandons. Il semble que le départ vers la prison qu'il ait été préparé ou non, constitue réellement une expérience traumatique de rupture. Il ne s'agit pas seulement d'une rupture géographique, mais également d'une rupture temporelle, culturelle, relationnelle et même corporelle. Pour Thibaudeau (2006, p. 98), « l'individu, et a fortiori l'adolescent par l'expérience de la détention, est extrait de sa trame sociale et relationnelle, c'est-à-dire de son environnement humain protecteur, mais aussi de sa culture et de sa langue qui sous-tendent les identifications nécessaires pour le fabriquer comme individu et qui vont lui permettre de s'individualiser tout en se sentant exister dans une continuité psychique ». Cette extraction, véritable rupture, est potentiellement dépersonnalisante car elle déconnecte le sujet de son maillage culturel et de ses repères symboliques, de ce qui le représente comme sujet.

D'après Grappe (2001, p. 712) s'appuyant sur les sujets de cette étude, « les modes de défense psychiques de l'enfant sont d'autant plus menacés que l'enfant est jeune et que la détresse provoquée se répète ou devient chronique par exemple quand il y a atteinte du lien famille-enfant ». Par ces propos, Grappe rejoint la perspective interactionniste de Mourant (1984), qui tente d'expliquer pourquoi et sous quelles conditions certains actes et certaines situations en viennent à être définis ou jugés problématiques chez les enfants en situation de réfugié. Ce qu'il importe donc ici, c'est de découvrir par l'analyse des problèmes sociaux, les forces sociales qui sont productrices de sens.

Selon Freud (1925), il existe dans l'appareil psychique une « barrière de contact » qui permet de délimiter les stimuli provenant du monde extérieur et les différents processus internes qui les traitent avec plus ou moins de succès. Il approfondit ses recherches en proposant une analogie entre l'appareil psychique et

le « bloc-notes magique » qui, pour Freud (1925), ressemble à une petite ardoise pour enfant où il peut dessiner et effacer à volonté. La première couche constituée d'une feuille de papier ciré, où s'inscrit le tracé du dessin, la seconde d'une feuille de celluloid, qui laisse passer la marque, mais reste vierge. Dans cette perspective, la première couche a une fonction de contenance des traces permettant à l'individu de stocker les différentes expériences du quotidien et y avoir accès par la suite.

Ainsi, Mario et Phily « *se devinent* » à l'extérieur de leur situation carcérale respective. Face à la situation du rôle de père que prendra Mario, l'on s'aperçoit que, cette fonction de père, Mario l'incarne par défaut pour combler un vide. En effet, pour Rouzel (2021), entre celui qui incarne la fonction de père (père réel) et qui n'est qu'un homme et la fonction elle-même (père symbolique), il y a un écart infranchissable. Mario peut-il être à la hauteur de la fonction qui vise à transmettre la loi de la parole et du langage ? Cette incapacité à transmettre a sans doute exposé Mario à des crises d'humeur. Il importe pour leur prise en charge de travailler sur le passage du dedans au dehors. Par exemple, lorsqu'ils affirment tour à tour : « *Nous manquons de tout, pas de conseils, ni de chaleur familiale* » (Mario) et « *j'habitais avec mon ami et sa femme exigeante [...] je participe aux travaux ménagers, mais mon attitude ne semblait pas trouver satisfaction auprès d'elle* (Phily) » on voit là deux situations quasi différentes, mais laissant apparaître la même réalité au plan analytique : la souffrance psychique qui est le reflet de la souvenance du bon temps passé dans les bras de maman. Aussi, la mise en valeur de la chaleur familiale sous forme d'écoute de l'enfant marque la limite entre les espaces corporel et psychique, dans un accompagnement de type « *handling* » pour reprendre Winnicott (2006), à une fonction conteneur.

Bruner (2012) a élaboré un paradigme explicatif qui tient compte du contenu intellectuel des sujets agissants. Ce modèle amène à définir plus précisément le concept d'étayage dans la pratique pédagogique. Selon Bucheton (2014) « c'est un organisateur central de l'agir du praticien ». Il se présente comme supérieur à tous les autres et incarne la co-activité entre professionnels et sujets sociaux. Dans la connaissance de ses limites, la prison prend le relai comme substitution maternelle pour permettre au détenu une bonne intégration sociale au sein de la société à travers l'accompagnement et l'assistance sociale. Robert-Ouvray (2002) parle de *holding* pour décrire l'ensemble des situations relationnelles mettant en jeu la qualité de relation entre l'enfant et l'école. Winnicott (2000) parle « d'état d'unité » de l'enfant, indispensable à son individuation, et lui procure le sentiment continu d'être. Nos sujets présentent d'énormes difficultés d'affirmation et d'estime de soi. C'est le cas de Ken lorsqu'il affirme : « *la cicatrice sur mon visage fait peur à plusieurs personnes* ». Or, nous savons que l'affirmation de soi est la base d'une communication saine, appropriée et épanouissante. S'affirmer c'est exprimer le plus directement et le plus sincèrement possible ce que l'on pense, ce que l'on veut, ce que l'on ressent. C'est agir selon ses propres intérêts et faire respecter ses droits sans pour autant porter atteinte à ceux des autres.

## 6. Conclusion

Il était question d'analyser les aptitudes requises pour les professionnels d'animation qui rendent compte de la construction identitaire des personnes vivant dans le milieu carcéral. Le constat est que dans les situations de prise en charge des personnes en situation de précarité, deux types de pertinences sont à prendre en compte les besoins de la situation et les besoins de la personne Kaës (2009). Il se pose alors la question des aptitudes requises pour le soutien en vue de mener à bien le dispositif d'accompagnement.

La recherche s'est adressée à un échantillon restreint de quatre sujets obtenue en appliquant la technique d'échantillonnage par choix raisonné. L'enquête a été réalisé à partir d'un guide d'entretien semi directif. Les principaux résultats obtenus montrent que les sujets sont tous marqués par la précarité. Celle-ci s'exprime par la difficulté d'accès aux objets sociaux tels que la scolarité, l'emploi, ce qui les maintiens dans une trajectoire identitaire vulnérabilisante. Les possibilités de sortir de la trajectoire sont infinies voire nulles. Cela s'explique par l'absence d'outil de protection et de valorisation de soi. Au-delà de ce qui précède, cette recherche ouvre la voie à des nouvelles perspectives sur la notion de Co-analyse et d'étayage. Cette dernière étant un appui du tuteur, elle est plus qu'une aide que celui qui doit apporter au sujet. Il s'agit là d'un défi dans la formation des spécialistes dans le domaine.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Athanassiou-Popesco, C. (2016). Étude des fondements du concept d'objet transitionnel. *Journal de Psychanalyse de l'enfant*, 6, 67-94. doi.org/10.3917/jpe.011.0067
2. Anzieu, D. (2021). *Les enveloppes psychiques*. Dunod.
3. Bleger, J. (1966). La psychanalyse du cadre psychanalytique. Dans Kaës R. *et al.*, *Crise, rupture et dépassement*, trd. Fr., Paris : Dunod.
4. Bruner, J.S. (2012). *Comment les enfants apprennent à parler*. Paris, France : Retz.
5. Bruner, J.S., & Olson, D.R. (1973). Aprendizaje por experiencia directa y aprendizaje por experiencia mediatizada. *Perspectivas*, 3(1), 21-41.
6. Bucheton, D. (2014). *Refonder l'enseignement de l'écriture*. Retz.
7. Castarède, M.-F. (2003). *Introduction à la psychologie clinique*. Bélin.
8. Deslauriers, J.P. (1991). Recherche qualitative : guide pratique, *Chenelière/McGraw. Hill*, Montréal.
9. Foucault, M. (1993). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
10. Duez, B. (2005). Le transfert comme paradigme processuel de la groupalité psychique : de l'habitude au style. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 45(2), 31-50 doi : 10.3917/rppg.045.0031
11. Friedrich, A.A., Mendez, L.M., Mihalas, S.T. (2010). Gender as a factor in school-based mental health service delivery. *School Psychology Review*, 39(1), 122-136.
12. Kaes, R. (2022). Les traces de l'infantile, de l'archaïque et de l'originaire dans les ensembles pluri subjectifs. *L'infantile dans les liens*. <https://doi.org/10.3917/dunod.cicco.2022.01.007>

13. Kaës, R. (2009). La réalité psychique du lien. *Press Divan familial*, 22, 117-126.
14. Kaës, R. (2010). *Le sujet, le lien et le groupe. Groupalité psychique et alliances inconscientes*.
15. Kapsambelis, V. (2017). *Répétition, transfert, substitution dans le traitement institutionnel des psychoses graves*. Dans Les fonctions de la répétition. Éres.
16. Morales Mendoza, L.A. (2022). *Incidencia de los principios teoricos de Jerome Bruner en la resolucion de problemas*. <http://repositoriodspace.unip-amplona.edu.co/>
17. Moro, M.R. (2010). *Nos enfants demain. Pour une société multiculturelle*. Odile Jacob.
18. Moté, A., Mbame, J-P. & Nguidjo, F. (2022). Effets du théâtre en milieu carcéral : entre prisonnisation et reconstruction personnelle. *Annals of the University of Craiova, Psychology-Pedagogy*, 44(2), 203-214. doi: 10.52846/AUCPP.2022.2.17
19. Ngono, B.R. (2014). La réforme du système pénitentiaire camerounais. *Droit et politique*, 329-337.
20. Ngono, B.R. (2014). *La réforme du système pénitentiaire camerounais : entre héritage colonial et traditions culturelles*. Thèse de Doctorat en Administration économique et sociale. Université de Grenoble.
21. Ohan, J.L., Visser, T.A., Strain, M.C., Allen, L. (2011). Teacher's and education student's perceptions of and reactions to children with and without the diagnostic label ADHD, *Journal of School Psychology*, 49(1), 81-105.
22. Robert-Ouvray, S.B. (2002). *Intégration mortice et développement psychique*. Desclée de Brouwer.
23. Rouzel, J. (2021). *Le transfert dans la relation – psychanalyse et travail social*. Dunod.
24. Thibeau, C. (2006). Mineurs étrangers isolés : expérience brutale de la séparation. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 97-104 doi.org/10.3917/lett.0
25. Winnicott, D.W. (2000). *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*, Paris Gallimard. doi.org/10.3917/lapsy.151.0017
26. Winnicott, D.W. (2006). *La mère suffisamment bonne*. Paris, Payot et Rivages. doi.org/10.3917/lapsy.151.0017
27. \*\*\*Décret N°92/052 du 27 mars 1992 portant Régime Pénitentiaire au Cameroun (RPC).